

# GRELE

INFO

La revue de la Société suisse d'assurance contre la grêle

Edition 3 / 2009

## 23 juillet 2009: Une journée de grêle dévastatrice

A photograph of a cornfield with a town in the background under a clear blue sky. The corn plants are green and appear to be in the middle of growing. The town in the background has red roofs and a church spire. The sky is a clear, bright blue.



Samedi 15.08.2009: Vue depuis le Lagginjoch (3499 m) vers l'est à 06:23, heure locale. Photo: Lorenz Meier

## Saison 2009 – année d'orages

(to) L'été 2009 fut caractérisé par de nombreux orages violents, souvent accompagnés par de fortes précipitations et des rafales de vent. Une zone de haute pression fut inexistante pendant des mois au nord des Alpes, et nous donna l'impression que l'été ne s'était résumé qu'à quelques journées éparses de canicule suivies de refroidissements et d'orages porteurs de grêle. Le mois d'août particulièrement chaud avec des températures proches de record, apporta le changement et permit à l'été 2009 un excédent thermique par rapport à la norme des dernières décennies.

L'hiver rude et enneigé dura jusqu'au printemps météorologique. On dut attendre jusqu'au mois d'avril pour qu'un temps doux et stable s'installe. Avec l'augmentation des températures, les premières activités orageuses, typiques pour cette période de l'année, survenèrent le 20 avril sur le versant sud des Alpes. Fin avril, dans les cantons du Valais et du Tessin, il tomba de grandes quantités d'eau suite à l'air très humide et doux en provenance du Bassin méditerranéen. Dans certaines régions, on mesura jusqu'à 200 l/m<sup>2</sup>. Heureusement, ces importantes précipitations sont tombées en altitude sous forme de neige et n'ont de cette manière, pas

influencé le niveau des rivières. Les forêts déjà revêtues des couleurs du printemps se trouvèrent à nouveau recouvertes d'un manteau blanc.

Le mois de mai débuta assez frais avec peu de soleil et encore de la neige vers 1000 m d'altitude. Entre le 7 et le 25 mai, les températures furent estivales, en partie lourdes et des orages éclatèrent localement. Les premières journées tropicales furent enregistrées dans le dernier tiers du mois de mai: entre le 22 et le 25 mai, les températures se situaient sur l'ensemble de la Suisse autour des 30 C°. En de nombreux endroits, les températures matinales enregistrées furent les plus élevées jamais mesurées pour le mois de mai depuis le début des mesures. Lundi 25 mai, grâce à l'influence du föhn, des valeurs record ont été enregistrées comme par exemple à Sion avec 35,1 C° et Coire avec 34,1 C°. Au préalable d'un front froid venu de l'ouest, un front orageux très actif avec des rafales de vent, de la grêle et d'importantes précipitations ont traversé la Suisse du sud-ouest vers le nord-est. L'intensité de l'orage se renforça à vue d'œil en raison de la collision d'air froid sur des régions fortement réchauffées. Alors que les grêlons avaient encore un diamètre de 2,5 cm dans le canton

de Berne, ils grossirent jusqu'à 5 cm en Suisse orientale. Ce jour là, la Suisse Grêleregistra 3143 déclarations de dommages.

Les températures au mois de juin 2009 furent irrégulières. Le 6 juin, de violents orages se sont produits ainsi que des fortes chutes de pluies au sud des Alpes. Des records de pluviosité ont été à nouveau enregistrés: 250 l d'eau par m<sup>2</sup> dans les vallées tessinoises Centovalli et Maggia. Au nord des Alpes, des journées chaudes se sont alternées avec d'autres plus fraîches à cause d'un refroidissement et des perturbations. Les conditions estivales avec jusque 30 C°, entre le 13 et le 18, ont été suivies d'une phase d'air froid (du 20 au 23 juin) avec des températures inhabituellement basses pour la saison, entre 12 et 16 C°. Le sud des Alpes fut protégé par ce coup de froid grâce à l'influence du vent du nord et a pu enregistrer un excédent thermique de plus de 2 degrés par rapport à la norme. Au nord des Alpes et en Suisse orientale, des orages fréquents se sont produits avec des précipitations excédentaires qui ont conduit localement à plus de 150% de pluie par rapport à la norme.



### Inhalt

Saison 2009 - année d'orages	2
Editorial	3
Visite de l'Inde	5
Une chute de grêle dévastatrice	6
Entretien avec le	
Prof. Binswanger	8
Congrès de l'AIAG à Rome	10
Séminaire de l'AIAG en Pologne	12

### Impressum

INFOGRÊLE paraît  
une fois par année en  
français et en allemand.

Responsable  
de rédaction:  
Yvonne Torriani-Braga (to)

Ont aussi collaboré à ce numéro:  
Pascal Forrer (fo)  
Hansueli Lusti (hl)  
Patricia Angehrn (pa)

Adresse de la rédaction:  
INFOGRÊLE  
Suisse Grêle  
Case postale  
Seilergraben 61  
CH-8021 Zurich



Société suisse d'assurance contre la grêle,  
société coopérative  
Seilergraben 61 CH - 8001 Zurich  
Tél. +41 (0)44 257 22 11 Fax +41 (0)44 257 22 12  
info@grele.ch www.grele.ch

2009 – une année difficile: l'agriculture se bat avec des prix dans certains cas fortement en baisse, avec la perspective d'une libéralisation de marché croissante et avec les conséquences du changement climatique!

En ce qui concerne la libéralisation des marchés, plus précisément l'accord de libre-échange agricole avec l'Union Européenne – nous avons pu en parler avec le Prof. Matthias Binswanger qui a su, avec ses réponses et arguments, mettre les points sur les „i“: une augmentation de la productivité dans l'agriculture n'entraîne pas automatiquement une augmentation des revenus et une libéralisation intensifiée n'apporte pas non plus forcément plus de bien-être. Il souligne aussi énergiquement l'importance de la souveraineté alimentaire et la problématique de la répartition de la valeur ajoutée dans le secteur de l'alimentation.

Nous ne pouvons qu'espérer que de tels arguments soient également entendus par nos décideurs politiques et qu'ils soient pris en comptes, et non seulement les arguments libéraux parfois presque dogmatiques. La situation actuelle de l'agriculture en Europe ne laisse, selon moi, aucune marge de manœuvre pour des expériences dont l'issue est incertaine!

Le changement climatique et ses conséquences sont également des facteurs contre un renoncement à notre agriculture et de ce fait à notre souveraineté alimentaire. Selon l'état actuel des connaissances, la Suisse se situe en effet dans une région qui à l'avenir, restera relativement optimale pour la production agricole. Cette position de départ comparativement favorable, n'empêchera toutefois pas l'augmentation des extrêmes climatiques même dans notre région.

Les quinze dernières années indiquent (du moins temporairement) une augmentation des extrêmes climatiques, en particuliers du risque de grêle mais aussi d'inondations. L'année 2009 entrera dans les 130 ans d'histoire de la société comme la plus riche en dommages. Les fronts de grêle du 26 mai et ceux encore plus étendus du 23 juillet 2009, ont laissé derrière eux une trace de dévastation. La Suisse Grêle en tant que communauté de risque basée sur la mutualité et comprenant une majorité des exploitations agricoles suisses est bien préparée pour de tels événements. L'année 2009 a cependant beaucoup exigé de notre part et n'a pu être surmontée que grâce à l'engagement infatigable et sans failles de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs. Je saisis ici l'occasion pour les remercier très chaleureusement!

A présent, je vous souhaite une agréable lecture et un bel hiver.

Pascal Forrer  
Directeur

### Couverture

*Les dégâts de grêle les plus importants du 23 juillet ont été évalués aux alentours de la ville de Romont (FR).*



*Nouvelle cellule orageuse formée au dessus du Limmattal le 20 avril 2009 (Photo pour MeteoSchweiz de Michael Pfenning)*



*Vue depuis la tour „Bachtelturm“ en direction de l’Oberland zurichois, le 15 juillet 2009 (Photo MeteoSchweiz)*

Le mois de juillet fut, dans la plupart des régions du pays, caractérisé par un temps très variable et nettement trop humide. Des courants inhabituellement forts d’ouest à sud-ouest, ont provoqué des changements fréquents et rapides entre des masses d’air tropical et des masses d’air polaire, ce qui conduisit à de nombreux orages. Jusqu’au 14 juillet des orages de grêle éclatèrent localement. Le 17 juillet, une cellule de grêle traversa des parties du Plateau et le Tessin fut aussi touché par un violent orage de grêle avec des quantités de précipitations très importantes. Après une chute de température Ensuite, les températures chutèrent de 10 à 15 C°. Le 18 juillet, la neige descendit jusque vers 1 200 mètres d’altitude dans les Grisons. A partir du 19 juillet, les températures remontèrent à nouveau rapidement et dès le 21, l’activité orageuse reprit de manière marquante. Le 23 juillet, un front orageux particulièrement violent avec de la grêle et tempête traversa de grandes surfaces du Plateau et provoqua des dégâts considérables aux cultures agricoles. Avec près de 8 000 déclarations de dommages, cet événement représente l’un des plus importants de l’histoire de la Suisse Grêle.

Le mois d’août fut le troisième plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Après une courte période de mauvais temps durant le premier tier

du mois, dès le 12 août ce sont des températures estivales qui dominèrent, souvent dépassant la marque des 30 C° et furent les plus élevées de l’année. Seuls quelques orages épars le 8 août, ont encore causé des dommages. La chute marquante de température le dernier jour du mois d’août a engendré la transition vers l’été indien.

La prime nette de CHF 51,3 mio pour les affaires suisses n’a que très peu varié par rapport à l’année passée. Par contre, nous avons enregistré en Suisse 16 670 déclarations de dommages, ce qui correspond à une année de grêle particulièrement intensive.

**Situation en France et en Italie**  
En ce qui concerne les températures en 2009, celles-ci se situèrent en France comme en Italie au dessus de la moyenne à long terme. Déjà le printemps fut doux et plutôt sec. L’été et l’automne, plus précisément les mois d’août et d’octobre furent nettement plus chauds et partiellement très secs. Les précipitations se sont révélées très différentes au niveau régional. Onregistra également des orages de grêle violents mais aussi des fronts importants de grêle. Toutefois, grâce à notre répartition prudente du portefeuille d’assurance, nous comptons avec une charge de sinistres plus basse par rapport à la moyenne du marché dans les deux pays.



## Visiteurs venant de l'Inde

(to) Les représentants de la société de réassurance SCOR Switzerland Ltd., Messieurs Heiko Joergens et René Kunz, ont rendu visite à la Suisse Grêle le 29 juin 2009, ensemble avec deux invités de Agriculture Insurance Company of India à Dehli. Le matin, les invités ont reçu un aperçu sur les activités en Suisse et à l'étranger; l'après-midi, ils ont eu la possibilité d'assister à une expertise dans les champs.

La société Agriculture Insurance Company of India ([www.aicofindia.org](http://www.aicofindia.org)), installée en tant qu'assureur monopole étatique, s'occupe du National Agriculture Insurance Scheme en Inde qui compte 20 millions d'agriculteurs comme preneurs d'assurance. En outre, la société propose également des produits d'assurance basés sur les risques météorologiques pour les agriculteurs de certains Etats en Inde. Monsieur M. Parshad, directeur de la société Agriculture Insurance Company of India et Monsieur Kolli Rao, directeur technique de l'assurance agricole, se sont montrés très intéressés d'apprendre comment une société d'assurance développe ses affaires en Suisse. Mme Torriani se chargea de leur donner une vue d'ensemble sur notre société et aborda également d'autres sujets comme la taille de la compagnie d'assurance, la participa-

tion à l'assurance et la fréquence des dommages, les procédés d'expertises etc. Jörg Schwarz, Vice-directeur et responsable du département Assurances, a complété la présentation de Mme Torriani avec des chiffres sur les affaires en Suisse et à l'étranger. Les deux représentants de l'Inde, en particulier le directeur technique, ont posé de nombreuses questions concernant l'expertise et le règlement de l'indemnisation des dommages. Ils voulaient également savoir de quelle manière la Suisse Grêle procédait avec l'anti-sélection et ont montré beaucoup d'intérêt pour la documentation et les instruments mis à disposition dans le manuel d'expert. Nous avons saisi l'occasion pour présenter l'Association internationale des assureurs de la production agricole (AIAG), au sein de laquelle les assureurs du monde entier échangent leur savoir et leur expérience en rapport à la protection financière de la production agricole.

L'après-midi, une visite fut organisée dans la région d'Illnau-Effretikon où un groupe d'experts, sous la régie de Richard Weilenmann, était en train de procéder à l'expertise des dommages au tabac, aux baies, aux fruits et au colza. Les deux hôtes indiens étaient visiblement très impressionnés par le travail minutieux effectué au moment

du comptage. Les experts leur ont expliqué toutes les étapes du comptage et ont documenté la procédure pour calculer le pourcentage de dommage à l'aide des courbes de dommages et des coefficients de conversion. Monsieur Kolli Rao a profité de l'occasion pour s'informer auprès de jolies cueilleuses de baies d'une grande exploitation, sur les horaires de travail, le salaire à l'heure et autres conditions de travail.

Au regard de la grande diversité entre la Suisse et l'Inde par rapport au preneur d'assurance, aux surfaces assurées mais aussi aux produits d'assurance et du fait même de s'assurer, la journée passée ensemble fut très enrichissante pour tous les participants.

*Photos du bas:*

*à gauche:*

*Monsieur Kolli Rao, directeur technique et son supérieur, Monsieur Parshad, en conversation avec Madame Yvonne Torriani*

*à droite:*

*Le chef de groupe Richard Weilenmann et les deux experts Stefan Märki et Werner Christen montrent aux hôtes indiens la manière d'expertiser.*





*Ce champs de maïs aux Glânes près de Romont (FR) est entièrement détruit*

## Une chute de grêle dévastatrice

**(to) Jeudi après-midi 23 juillet, de violents orages de grêle, accompagnés par de fortes rafales de vent, ont provoqué une vague dévastatrice sur l'agriculture suisse. Il ne resta que des champs dévastés, des récoltes détruites, l'incrédulité et l'impuissance. Les nombreux dommages ce jour-là ont contribué à l'établissement d'un nouveau record peu glorieux pour la Suisse Grêle.**

### Au préalable

Déjà une semaine auparavant, de violents orages ont éclaté avec de grandes quantités d'eau et de la grêle sur d'importantes parties du Plateau et du sud de la Suisse avant l'arrivée du froid. Les récoltes de céréales venaient de débuter et le moment le la chute de grêle était vraiment très mal choisi pour les céréales et le colza arrivés au stade de maturité. Une semaine plus tard, après une nuit de föhn avec des températures extraordinairement élevées jusque dans les hauteurs, un front violent d'orages, accompagné par de fortes rafales, a traversé le jeudi 23 juillet 2009, le pays du sud-ouest au nord des Alpes. Les grêlons, parfois aussi gros que des balles de ping-pong, ont déchiré et déchiqueté les cultures prêtes pour la récolte mais aussi des immeubles et des véhicules ont été touchés. Presque comme par miracle, personne ne fut blessé.

### L'ampleur des dégâts pour l'agriculture

Les orages qui ont sévis pendant plusieurs heures de manière active et intensive ont provoqués d'immenses dégâts. Dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne et Lucerne, des champs furent complètement dévastés et les céréales ainsi que le colza prêts à la récolte ont subi des dommages totaux, les autres cultures des champs ont été gravement décimées. Les fruits et les vignes à La Côte et dans le Gros-de-Vaud ont également beaucoup souffert. Des agriculteurs plus âgés ont cru se souvenir d'un événement de cette envergure qui remonte au moins à 30 ans en arrière. Mais ayant déjà vécu quelque chose de semblable, ils savent gérer ce genre de situation. Les jeunes agriculteurs par contre restent souvent sans voix en voyant l'ampleur des dégâts et se sentent incertains quant à l'avenir de leur exploitation car ils ne possèdent pas encore d'expérience sur l'évolution de ces pertes et les conséquences qui en résulteront.

### Evaluation des dommages en compagnie de journalistes

Au vu du caractère exceptionnel de cet événement, la Suisse Grêle a invité quelques journalistes pour une expertise sur place à Romont dans le canton de Fribourg ainsi que dans la

région de La Côte, deux des régions les plus touchées par cet événement. Les grands groupes d'experts qui s'étaient déjà trouvés dans ce coin pour une expertise la semaine passée, ont dû être renforcés pour une nouvelle estimation des mêmes parcelles. Cependant, les comptages furent assez rapides dans la plupart des parcelles étant donné que la destruction totale des cultures était visible à l'œil nu. Le travail psychologique des experts en était d'autant plus délicat et important car beaucoup de producteurs se trouvaient, d'une certaine manière, sous le choc: des mois de travail étaient anéantis juste avant une récolte prometteuse et les cultures n'étaient plus reconnaissables.

### Bilan pour l'assurance

Pour la Suisse Grêle, ce 23 juillet 2009 restera longtemps dans les mémoires, le record de dommages en une seule journée des dernières 25 années, fut battu haut la main. L'orage de grêle avec une force incroyable a provoqué de nombreux et coûteux dommages: le chiffre définitif s'élève à plus de 8000.



Pour un jeune agriculteur, un tel événement est dur à surmonter

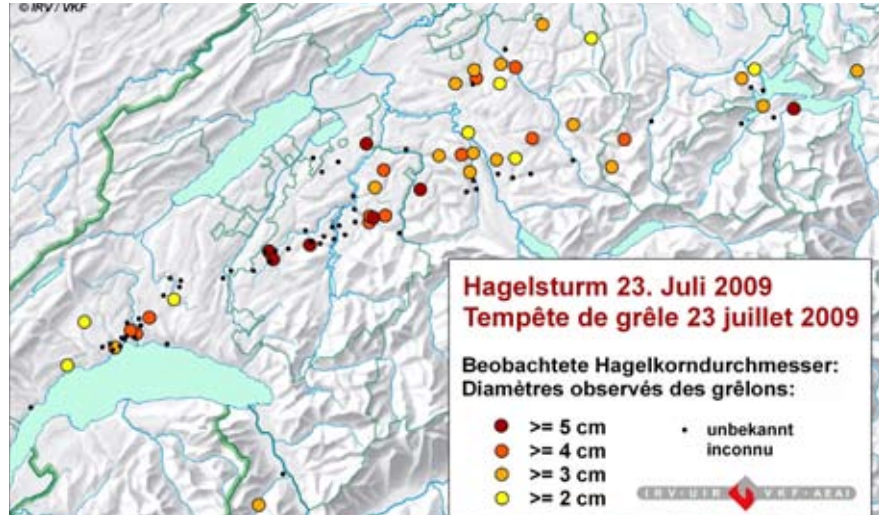


L'assuré Sébastien Jacquat raconte à la journaliste de cet événement

L'ensemble de tous les dégâts de grêle se monte à plus de 600 millions de francs.

L'agriculture ne fut pas la seule victime de la grêle. Aussi les autres branches d'assurance ont recensé des dommages importants: Les compagnies monopoles cantonales parlent de dommages jusqu'à CHF 160 mio pour les immeubles; le volume des sinistres du 23 juillet pour les véhicules a même atteint la somme de CHF 380 mio parce que les dégâts importants ne peuvent pas être réparés avec la technique de pression et donc ils coûtent cher. Aussi le Pool suisse pour la couverture des dommages causés par les forces de la nature compte avec un montant de CHF 50 mio.

La somme totale de l'ensemble des dommages de cette journée s'élève à plus de CHF 600 mio.



(source: IRV / VKF)



Le verre de cette serre fut totalement détruit et les cultures se trouvant dessous, anéanties



La terre couvrant les pommes de terre a été emportée et les bulbes portent les traces profondes des coups



Le maïs complètement déshiqueté, est méconnaissable



Les tournesols furent profondément marqués



Les grappes de La Côte décimées par la grêle

# Libre-échange agricole avec l'UE



## Entretien avec le Prof. Mathias Binswanger

Mathias Binswanger est professeur d'économie à la Haute école du nord-ouest de la Suisse, à Olten. Il enseigne aussi à l'université de Saint-Gall et tient des conférences aux universités à Bâle et à Qingdao Technological University en Chine. Mathias Binswanger écrit régulièrement pour les hebdomadaires économiques ainsi que pour la presse.

Son livre „Mondialisation et agriculture“ est une thèse contre le dogme d'un libre-échange illimité. Le professeur et auteur de best-seller, Mathias Binswanger, remet en question le fait que le libre-échange assure toujours

la prospérité alors que les barrières de commerces l'amointrisse. De facto, le libre-échange des produits agricoles mène à trop de perdants et très peu de gagnants. La grande majorité des perdants sont les agriculteurs non seulement des pays industrialisés mais aussi des pays en voie de développement, alors que les grands agriculteurs et quelques grands groupes internationaux se comptent parmi les gagnants.

Monsieur le Prof. Mathias Binswanger nous a répondu aux questions suivantes:

**(fo/to) Le Conseil fédéral négocie un accord de libre-échange agricole avec l'UE. Les négociations devraient être conclues jusqu'à la fin du premier semestre 2010. La Suisse a-t-elle besoin d'un tel accord?**

Politiquement il est absurde de mettre en jeu la survie de l'agriculture suisse avec un accord de libre-échange agricole pour une dose homéopathique d'accroissement et des prix de denrées alimentaires plus bas, alors que la Suisse ne se trouve même pas sous pression.

**Quels en seraient les avantages et les désavantages pour l'agriculture?**

Au fil des ans, après l'introduction d'un tel accord, le revenu des agriculteurs reculerait de manière cumulée de plusieurs milliards de francs suisses et pour une grande partie des agriculteurs, cela voudrait dire qu'ils devraient changer de profession. Cet accord n'apporte aucun avantage pour les agriculteurs. Par contre, pour les fabricants de den-

rées alimentaires, ils en tireraient un avantage en pouvant exporter plus.

**Fondamentalement, le libre-échange et l'agriculture peuvent-ils être compatibles?**

Dans pratiquement tous les pays industriels, l'agriculture est désavantagée en comparaison avec les autres secteurs, et d'un point de vue strictement économique, elle devrait en cas de libre-échange être abandonnée. Il nous revient moins cher d'importer les produits agricoles, ce qui avec le libre-échange est très aisé. L'agriculture possède un handicap fondamental par rapport à l'industrie et aux entreprises de services, car le sol, facteur principal de la production, ne peut pas être multiplié à la différence du facteur de production capital qui, dans d'autres branches, définit en grande partie les possibilités de production. Certes, depuis des siècles les agriculteurs ont essayé d'exploiter de façon toujours plus intensive leurs sols afin d'augmenter la productivité, mais en même temps, ils se sont seulement retrou-

vés dans l'engrenage qui est typique à l'agriculture: plus ils produisent, plus les prix baissent pour les produits agricoles et en conséquence le revenu des agriculteurs aussi.

**Quelles seraient les conséquences si les négociations n'aboutissaient pas? A quel point ces négociations sont-elles importantes pour l'UE, ou de quelle manière l'UE réagirait-elle en cas d'échec?**

Un échec n'aurait pas de conséquences directes étant donné que l'Union européenne ne fait pas pression pour cet accord. C'est plutôt le Conseil fédéral qui fait pression. Les agriculteurs de l'UE ont exactement les mêmes problèmes que les agriculteurs en Suisse et l'UE doit faire attention à ce que ses propres agriculteurs ne se retrouvent pas eux-mêmes coincés par cet accord de libre-échange.

### Subventions

**A présent une question plus générale: pourquoi l'agriculture est-elle sub-**

ventionnée presque sans exception dans tous les pays du monde?

A l'issue de réflexions purement économiques, nous aurions dû abandonner depuis longtemps l'agriculture en Suisse. Que l'agriculture soit ici préservée, relève d'une décision purement politique et non économique. En premier plan, il s'agit d'objectifs comme la sécurité d'approvisionnement (souveraineté alimentaire), une alimentation saine, le maintien du paysage agricole et l'écologie. A l'exception de la Nouvelle-Zélande, il n'existe aujourd'hui presque aucun pays industriel où les agriculteurs ne peuvent survivre sans subventions.

#### L'agriculture suisse - avenir

Le nombre des agriculteurs suisses a déjà beaucoup diminué. Est-ce qu'une diminution supplémentaire ou une concentration est-elle possible et peut-être même judicieuse?

Bien sûr qu'une diminution est possible et sera même inévitable avec l'accord de libre-échange. Avec une ouverture totale des frontières, il subsistera quelques grandes exploitations dans le Plateau ainsi que les productions de spécialités locales, telles que le fromage d'Appenzell ou la viande séchée des Grisons qui, ensemble avec les cors des Alpes et les „iodleurs“ contribueront à préserver l'image agricole touristique à la Heidi. Les autres agriculteurs deviendront des responsables du paysage engagés en partie par l'Etat et soigneront les prairies, en caricatures de ceux qui s'appelaient autrefois des paysans. Cependant dans ces circonstances, on ne peut plus parler „d'approvisionnement sûr pour la population“ prescrit dans la constitution.

Donnez-vous à l'agriculture suisse une chance pour l'avenir? Est-il en-

core possible de freiner la tendance du toujours „meilleur marché, plus grand et de plus en plus normalisé“ alors que les dépenses pour les produits alimentaires sont déjà à un niveau bas dans les pays industrialisés. A quoi pourrait ressembler un scénario possible? Quel est le degré d'importance d'un auto-alimentation, et une souveraineté nutritionnelle minimale est-elle économiquement justifiable?

L'agriculture suisse a certainement une chance de survie car les consommateurs souhaitent un approvisionnement sûr, local avec des produits alimentaires sains. Cela fait partie de la qualité de vie. Il s'agit aussi d'en garder le contrôle, de savoir dans quelles conditions les produits alimentaires de base comme le lait, la viande, les céréales ou les légumes sont produits. Ces contrôles n'existent que si l'on cultive dans son propre pays où une influence par la politique agricole est possible en cas de nécessité. Il ne s'agit donc pas d'atteindre un niveau très élevé d'auto-alimentation mais plutôt de maintenir la souveraineté alimentaire sur les denrées importantes.

Ce qui est décisif pour l'avenir des agriculteurs, est de réfléchir comment ils pourront à nouveau participer de manière plus intensive à la création de valeur ajoutée dans la chaîne de production des denrées alimentaires. Aujourd'hui, la part du lion des dépenses pour les produits alimentaires ne revient pas aux agriculteurs mais aux transformateurs et aux grands distributeurs.

Nous remercions le Prof. Binswanger pour ses déclarations engagées et d'avoir pris le temps pour répondre à nos questions.

# Le congrès de l'AIAG à Rome De nouveaux sentiers pour l'avenir?

**(pa) L'Association internationale des assureurs de la production agricole AIAG avec son siège à Zurich a tenu son congrès bisannuel en octobre à Rome. Cette fois-ci, le congrès était sous le signe de l'augmentation de la pénurie des ressources et du changement de climat. Ce qui implique de nouveaux défis pour la gestion de risques des assureurs de cultures.**

Au cours du 30<sup>e</sup> congrès de l'AIAG, plus de 300 participants de plus de 40 nations ont ensemble cherché des réponses au problème, comment maîtriser financièrement au niveau international les conséquences des risques climatiques. Comme toujours, le congrès offre également une plate-forme pour l'échange d'informations et de contacts entre les représentants des assureurs de cultures et les réassureurs. Les hôtes de ce congrès étaient les assureurs de cultures italiens ainsi que l'association italienne des assureurs ANIA.

La Suisse Grêle était représentée par le Président du Conseil d'administration, Max Binder, par le Directeur, Pascal Forrer ainsi que par le mandataire général de la succursale à Milan, Gianfranco Rossetti. En plus, divers collaborateurs et collaboratrices de la Suisse Grêle étaient engagés dans le cadre du secrétariat de l'AIAG.

Le congrès fut ouvert par le Président de l'AIAG, Dr Rainer Langner, Direc-

teur de la Vereinigte Hagelversicherung VVaG à Giessen (D). Ensuite, les hôtes ainsi que des représentants des pouvoirs publics italiens ont souhaité la bienvenue aux participants. Une présentation d'ISMEA (Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo Alimentare) sur le thème de „L'assurance agricole subventionnée et le rôle d'ISMEA“ suivie d'une explication du nouveau modèle d'organisation du Groupe Generali, furent les points de départ d'une série de présentations se référant au thème principal, comme le modèle „SystemAgro“, assurance récolte persistante de la Munich Ré, en tant que réponse au changement de climat, ou l'assurance sécheresse en Espagne. La Commission européenne a exposé son point de vue sur la gestion de risques dans l'agriculture et sur l'avenir de l'assurance récoltes dans les marchés volatiles (voir p. 11). Le premier jour de travail du congrès se termina par une discussion panel.

Sous la direction du Dr Rainer Langner, les conférenciers suivants: le Prof. Peter Michael Schmitz de l'université de Giessen, Olena Sosenko de SCOR, Carina Folkesson, la représentante de la Commission européenne ainsi que Keith Collins de National Crop Insurance Services (NCIS), ont débattu sur le thème de „L'assurance récolte comme Private Public Partnership versus les autres formes de gestion de risques“

D'après l'estimation de l'AIAG, le besoin en protection d'assurance croît constamment. Il est indispensable pour toutes les exploitations agricoles, qu'elles soient grandes ou petites, de s'assurer contre les dommages dus aux aléas climatiques. L'échange international est d'autant plus important, qu'il permet de traiter ce potentiel et les possibilités offertes. Cela concerne également les assureurs d'animaux qui ont rejoint l'AIAG en 2007. Ils apprécient l'échange international d'informations, de cette manière les avantages et les désavantages des diverses réglementations au sujet des épizooties et de leurs conséquences sur l'agriculture sont devenues transparentes. Les demandes des assureurs d'animaux ont été présentées le lendemain à l'occasion de différentes présentations et allocutions.

Au moment de la crise financière, l'exigence de fonds propres des exploitations, réglementée par Solvency II, a reçu une importance capitale. Ce sujet fut également discuté et la Suisse Grêle a présenté les premiers résultats. D'autres présentations, entre autres sur l'assurance multirisque en Italie et sur la gestion de risques et l'assurance des serres en Hollande ont fourni aux auditeurs un autre point de vue dans la pratique des différents pays. L'expertise de dommages fut aussi à l'ordre du jour et les résultats d'examen scientifiques et



Le Directeur P. Forrer et H. Lusti pendant leur conférence

Le Président Max Binder avec son épouse Ruth



*Au nom du pays organisateur, l'Italie, P. Andreini souhaite la bienvenue aux congressistes*



*Des auditeurs très attentifs pendant une conférence*

les rapports des séminaires d'experts internationaux de l'AIAG ont été présentés aux participants.

Aussi cette année, l'Assemblée générale de l'AIAG a eu lieu dans le cadre du congrès. Avec Ewa Nordenstedt, Area Manager chez Agria Djurförsäkring à Stockholm, c'était la première fois qu'une femme fut élue dans le Bureau (comité directeur) de l'AIAG. Elle remplace le démissionnaire Göran Råsmar, également d'Agria, Stockholm. De plus, Marian-

ne Stutz de la Suisse Grêle fut élue membre d'honneur sous les applaudissements pour ses mérites en tant que déléguée pendant de longues années.

A côté de la partie professionnelle, le congrès offre toujours un programme annexe au cours duquel les contacts entre les participants peuvent être approfondis. Les organisateurs italiens ont su parfaitement montrer la beauté de Rome aux participants. L'apogée fut sans aucun doute la soi-

rée gala avec une magnifique vue sur la ville illuminée. A cette occasion, nous adressons nos remerciements aux hôtes et aux différents sponsors, qui avec leur soutien et une organisation parfaite ont permis la réussite de ce congrès.

## L'avenir de l'assurance-récoltes sur des marchés instables

de Keith Collins, National Crop Insurance Services, Overland Park, Kansas USA

Le sujet de ce rapport concernait le Public-Private Partnership pour l'assurance-récoltes aux Etats-Unis, leurs prestations et leurs perspectives d'avenir. La deuxième partie traitait des conséquences des dispositions de l'OMC au sujet de la diffusion de l'assurance-récoltes.

Une gestion efficace des risques est-elle garantie dans un partenariat public-privé? La réponse est brève: „Non.“ Une performance réelle des partenariats publics-privés ne peut pas être garantie. Toutefois, une répartition soigneuse des responsabilités et une attention constante portée à ces relations peuvent augmenter la probabilité d'un succès à long terme. Des tensions entre les secteurs public et privé apparaissent au fil du temps. Ces challenges doivent être gérés pour que le programme reste effectif et soit durable. Tout en assurant une performance réelle du programme grâce au contrôle de qualité et alors que son respect est une source de tension permanente, le problème essentiel menaçant

l'efficacité et la durabilité de ce programme est le résultat financier de la relation entre le public et le privé. Un programme trop coûteux pour les contribuables, ne répondant pas aux besoins en gestion des risques des producteurs à un prix abordable ou n'assurant pas un rendement suffisant pour les compagnies privées n'est pas viable

Les règles de l'OMC sont-elles utiles pour les solutions d'assurance?

Cette contribution se termine par un bref exposé du rôle de l'assurance-récoltes au sein de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). De nombreux pays n'ont que peu ou pas du tout de programmes d'assurances-récoltes subventionnés par le gouvernement et l'assurance-récoltes n'est donc pas un facteur dominant dans les négociations de l'OMC. Toutefois, comme les pays voient l'assurance-récoltes comme un outil utile de gestion des risques et que les subventions jouant sur la production sont limitées, les dispositions de l'OMC concernant l'assurance-récol-

tes sont susceptibles de prendre de plus en plus d'importance. L'expérience américaine laisse entendre que les règles de l'OMC sur l'assurance-récoltes ne découragent généralement pas l'expansion de l'assurance-récoltes. Ils ne constituent pas non plus une forte incitation à basculer les programmes d'assistance en cas de prix momentanés faussant la production et de soutien des revenus sur des assurances-récoltes. Alors que des études ont montré que l'assurance-récoltes entraîne une hausse de production, les effets estimés sont généralement limités. L'assurance-récoltes, suivant sa structure, peut moins fausser la production que de nombreuses autres interventions politiques. Toutefois, les règles actuelles et celles proposées par Doha restent ambiguës et incitent peu un pays à prendre l'assurance-récoltes comme filet de sécurité

# Les experts grêle en Pologne: séminaire sur les oignons à Torun

(hl) Sur invitation de Grupa Concordia, près de 80 participants de 11 nations, se sont retrouvés du 19 au 21 août à Torun en Pologne pour le séminaire international d'experts de l'AIAG. Le thème du séminaire était l'expertise de dommages de grêle aux oignons.

Ces séminaires sont, en premier lieu, très intéressants pour les experts de dommages et pour les responsables des sinistres des sociétés. Il leur est donné la possibilité de comparer leurs propres méthodes d'expertises avec celles des autres compagnies et de les vérifier. Ces séminaires sont également toujours l'occasion d'intensives discussions professionnelles.

La Pologne avec 11,5 mio d'hectares de terres labourables ne fait pas seulement partie des plus grands pays agricoles de l'Europe, mais elle est aussi l'un des producteurs d'oignons les plus importants. Sur près de 35 000 ha en moyenne, il est produit chaque année entre 600 000 et 800 000 tonnes d'oignons. En raison du risque climatique élevé pour la culture d'oignons d'hiver, environ 90% d'oignons d'été sont cultivés en semence. Près d'un quart de la récolte est exportée, en premier lieu vers les autres pays de l'UE et en Europe de l'Est.

Depuis 2006, les assurances de cultures en Pologne sont subventionnées avec 50% de la prime. Chaque agriculteur qui bénéficie des paiements directs est obligé d'assurer au moins 50% de la surface cultivée. L'assurance des oignons doit couvrir, en plus du rendement, également la qualité.

Suite à l'ouverture du séminaire par le Président de la commission internationale d'experts, Monsieur Hansueli Lusti, Suisse Grêle, et par Monsieur Piotr Narloch, Directeur de Grupa Concordia, les participants ont été informés au cours de différents exposés sur le marché d'assurance agricole et sur la culture d'oignons en Pologne. Pour l'expertise même dans les champs, les organisateurs avaient mis à disposition des parcelles parfaitement préparées. Chaque groupe d'experts avait à déterminer les pertes de quantité et de qualité causés par les dommages de grêle provoqué artificiellement sur dix parties de parcelles. Les dommages aux feuilles ont été provoqués avec diverses intensités (30% /60% / 90%) et à trois différents stades de végétation (T1: stade de 6 feuilles; T2: début formation du bulbe; T3: début brunissement). La dixième

parcelle était indemne et servait de contrôle.

L'évaluation des données a confirmé les résultats connus jusqu'à ce jour (voir illustration). En particulier pendant la formation du bulbe (T2), les oignons réagissent très sensiblement à l'abattage des feuilles. Les dommages au feuillage ont une influence directe sur le rendement et sur la qualité des oignons. De grands problèmes posent les feuilles, étant donné que l'eau et d'autres agents pathogènes peuvent y pénétrer.

Le prochain séminaire international d'experts de l'AIAG aura lieu début septembre 2010 en Suisse. Le thème sera les dommages de tempête et de grêle au maïs.

